



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 2 mars 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 24  
Nombre de votants : 28

N° DEL-2023-22

**SEANCE DU 08 MARS 2023**

Nature de l'acte:  
Finances - divers

**Présents** : Mme BENIER, Maire

**OBJET :**  
Participation au financement  
du projet ALFA3A  
concernant la mise en œuvre  
d'une action à destination  
des 11-17 ans

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, M. LAVOUÉ, Mme PIETRZYK, M. CARRY, Adjoints ;

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme DOUAI, Mme DUBURCQ, Mme LAROUX, M. DE VARREUX, M. MILLET, M. THOMAS, M. BURLET, M. JOURDA, M. DE MARTEL, Mme VELASQUEZ, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

**Excusés** :

Mme LESQUERRE, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme BENIER.  
Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme LAROUX.  
Mme DUMOLLARD, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme JONES.  
M. ORSET, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.

**Absents** :

Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Conseillère Municipale.

Pour ampliation  
Pour le Maire  
et par délégation

**Secrétaire de séance** :

Mme BECHTIGER.

\*\*\*\*\*

EXPOSE

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention d'objectifs avec l'association ALFA3A signée le 14/03/2022,

Considérant que l'action d'ALFA3A concernant la mise en œuvre d'un accueil de loisirs 11-17 ans pour les périodes périscolaires et extrascolaires sera poursuivi en 2023 selon les mêmes objectifs,

Vu la présentation de budget 2023 de l'action, intégrant une participation à hauteur de 54 437 € de la Commune de Thoiry,

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'attribution d'une contribution de 54 437 € pour l'exercice 2023 dont les crédits sont inscrits au budget 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

APPROUVE le versement d'une contribution à hauteur de 54 437 € pour l'année 2023 à l'association ALFA3A

FAIT A THOIRY,  
LE 8 MARS 2023

LE MAIRE,  
Muriel BÉNIER

Certifiée exécutoire le 10 mars 2023  
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse  
Et publication ou notification le 10 mars 2023

